FICHE COMPÉTENCE PROFESSIONNELLE N° 5

Evaluer les acquis de formation des apprenants

Description de la compétence – processus de mise en œuvre

A partir des objectifs visés, d'un référentiel de certification ou de diplôme, ou d'un cahier des charges, et en tenant compte des caractéristiques des apprenants et des moyens humains et matériels, identifier des situations d'évaluation, déterminer des critères et indicateurs d'évaluation, définir les modalités et adapter ou créer les activités d'évaluation afin de concevoir les outils nécessaires à l'évaluation des objectifs visés. A partir du scénario pédagogique et des outils d'évaluation, en tenant compte des pré-acquis des apprenants et en adoptant une posture de non-jugement, mettre en œuvre des évaluations diagnostiques, formatives ou sommatives en s'appuyant sur des consignes explicites, accompagner les apprenants dans le processus d'évaluation, estimer les écarts entre les objectifs visés et les résultats obtenus, restituer et analyser avec les apprenants leurs résultats, afin de mesurer leur progression et de définir d'éventuelles actions correctrices ou de valider les acquis dans le cadre de la délivrance de tout ou partie d'une certification.

Contexte(s) professionnel(s) de mise en œuvre

Cette compétence s'exerce en amont, tout au long et à la fin du temps de formation, sous forme de contrôle continu ou d'examen final, en présentiel ou à distance, de manière synchrone ou asynchrone, seul ou avec d'autres évaluateurs, en lien avec le référent handicap, et en référence à un cahier des charges ou un référentiel de certification.

Critères de performance

Les modalités et les activités d'évaluation sont cohérentes avec les caractéristiques des apprenants et les moyens humains et matériels

Les modalités et les activités d'évaluation respectent le cahier des charges de la formation ou le référentiel de certification ou de diplôme

Les critères et les indicateurs d'évaluation sont adaptés aux objectifs visés

Les consignes permettant la réalisation des activités d'évaluation sont explicites

La restitution et l'analyse des résultats permettent aux apprenants de repérer leurs acquis et leurs axes de progrès

Savoir-faire techniques, savoir-faire organisationnels, savoir-faire relationnels, savoirs

Déterminer les critères et les indicateurs de l'évaluation

Construire et adapter des activités et des outils d'évaluation des acquis en fonction des modalités prévues Rédiger des corrigés

Respecter l'alignement pédagogique entre les objectifs, les activités d'apprentissage et l'évaluation

Respecter le cahier des charges ou le référentiel de certification ou de diplôme

Mettre en œuvre les situations d'évaluation prévues dans le scénario pédagogique

Accompagner les apprenants dans des situations d'auto-évaluation et d'évaluation par les pairs

Analyser les résultats en repérant les acquis et les difficultés rencontrées par les apprenants

Restituer les résultats d'une évaluation de facon explicite et adaptée au type d'évaluation concernée

Rédiger des rétroactions individuelles et collectives sur des plateformes numériques de formation

Proposer des rétroactions adaptées aux besoins des apprenants et à leur niveau d'autonomie

Exploiter les résultats d'une évaluation en tant que situation d'apprentissage

Valoriser les erreurs pour en faire des situations d'apprentissage

Rédiger des bilans pédagogiques individuels et de groupe en s'appuyant sur le recueil et la synthèse des résultats des évaluations

Analyser ses pratiques d'évaluation des apprentissages

| SIGLE | Type de document | Code titre | Millésime | Date de Validation | Date de mise à jour | Page |
|-------|------------------|------------|-----------|--------------------|---------------------|-------|
| FPA | REAC | TP-00350 | 07 | 21/12/2022 | 21/12/2022 | 27/56 |

Anticiper la logistique des moyens humains et matériels pour la mise en œuvre des évaluations Planifier les temps d'évaluation, de correction et de restitution

Construire une grille d'évaluation pour assurer la tracabilité des apprentissages

Adapter les évaluations aux situations de handicap, dans le respect de la règlementation

Instaurer un climat de confiance avec l'apprenant pour prévenir et faciliter la gestion du stress de l'évaluation

Pratiquer l'écoute active

Adopter une attitude bienveillante en centrant la restitution sur les résultats de l'évaluation sans remettre en cause la personne

Valoriser les acquis de l'apprenant et l'encourager dans sa dynamique d'apprentissage

Connaissance des différents types d'évaluation

Connaissance des modalités et outils d'évaluation

Connaissance des référentiels de certification et de diplômes

Connaissance des principes de définition des critères et indicateurs d'évaluation

Connaissance des principes de formulation des consignes et des rétroactions

Connaissance des spécificités des outils d'évaluation numériques

Connaissance des spécificités de l'auto-évaluation et de l'évaluation par les pairs

Connaissance des modalités de restitution d'une évaluation

Connaissance de la règlementation sur l'adaptation des évaluations pour les apprenants en situation de handicap

| SIGLE | Type de document | Code titre | Millésime | Date de Validation | Date de mise à jour | Page |
|-------|------------------|------------|-----------|--------------------|---------------------|-------|
| FPA | REAC | TP-00350 | 07 | 21/12/2022 | 21/12/2022 | 28/56 |